

Association intercommunale pour la Culture,
l'Enfance et la Jeunesse en Gruyère

Option
Gruyère

RAPPORT D'ACTIVITE

ANNEE 2022

©Vincent Levrat, 2019 | Collection Musée Gruérien, Bulle

UN ATOUT DE PLUS POUR LA GRUYÈRE

LE MOT DU COORDINATEUR

Option Gruyère, l'Association intercommunale pour la culture, l'enfance et la jeunesse en Gruyère, est officiellement active depuis le 1er janvier 2022, au terme de quatre années de préparation pilotées par son chef de projet Emmanuel Dayer. Depuis cet automne, Option Gruyère est pleinement opérationnelle avec l'entrée en fonction de Rute Ruaz, secrétaire administrative, et de Jean Godel, coordinateur. Option Gruyère, c'est le pari audacieux des 25 communes gruériennes réunies autour d'un projet pour le district. En plus d'être un potentiel subventionneur – l'apport financier des communes à la Saison culturelle CO2, notamment, passe désormais par elle – la nouvelle entité servira surtout à insuffler une dynamique régionale dans ses trois champs d'action, culture, enfance et jeunesse.

Car la Gruyère ne manque pas d'atouts : cela fait longtemps que les acteurs s'y multiplient et s'y impliquent. Option Gruyère peut les aider à concrétiser leurs projets, à s'épanouir et à développer des synergies au service du plus grand nombre, en concertation avec les communes. C'est un lieu de coordination, une force d'impulsion et d'accompagnement afin de favoriser l'émergence des projets. Un réflexe à adopter par celles et ceux qui imaginent la Gruyère de demain.



Jean Godel
Coordinateur régional



DEPUIS L'ASSEMBLEE CONSTITUTIVE DU 20 OCTOBRE 2021

Initiée par l'ancien préfet de la Gruyère Patrice Borcard, la phase pilote d'Option Gruyère, conduite dès 2019 par le chef de projet Emmanuel Dayer, a abouti à l'approbation des statuts par l'ensemble des communes gruériennes entre 2020 et 2021. Mais ce n'est que le 20 octobre 2021, lors de l'Assemblée des délégués constitutive tenue à Riaz, qu'Option Gruyère est formellement née.

Depuis, Option Gruyère – Association intercommunale pour la culture, l'enfance et la jeunesse en Gruyère s'est organisée et a engagé son personnel fixe, constitué d'une secrétaire à 40% (Rute Ruaz) et d'un coordinateur régional à 80% (Jean Godel), entrés en fonction respectivement le 1^{er} août et le 1^{er} octobre 2022.

Dans le domaine de la petite enfance, Option Gruyère, notamment sa Commission enfance et jeunesse, a d'emblée poursuivi le travail d'harmonisation des conditions de subventionnement des structures d'accueil du district, en collaboration étroite avec l'Association régionale la Gruyère (ARG), à qui cette tâche délicate a d'abord été confiée – une première séance d'information aux communes s'était tenue dès 2015.

En matière culturelle, de premiers jalons importants ont déjà été posés. Notamment la détermination des critères d'attribution des contributions financières aux porteurs de projet, un exercice qui a nécessité de déterminer les bases d'une politique culturelle régionale, qui sera précisée au fil des projets. Les critères seront validés en fin d'année 2022 puis rendus public au début 2023.

Rute Ruaz et Jean Godel ont rapidement pris la mesure des nombreux dossiers qui leur incombent et en ont d'ores et déjà fait un premier tour. Conformément à ce qui leur avait été annoncé lors de leur engagement, Rute Ruaz se profile comme la répondante d'Option Gruyère pour le dossier de la petite enfance, Jean Godel pour celui de la culture. Ils s'empareront dès le début 2023 du dossier de la jeunesse. Les sollicitations y sont pour l'heure moins urgentes, même si les développements potentiels ne présentent pas moins d'intérêt, bien au contraire.

LA MISE EN PLACE

PREPARATIFS ADMINISTRATIFS

Avec le feu vert donné au budget 2022 par l'Assemblée des délégués du 17 février 2022, le Comité a pu concrétiser la mise au concours des postes de secrétaire (d'abord estimé à 20%) et de coordinateur (80%-100%). Il a été vite clair que le secrétariat, avec ses tâches prévues dans le suivi du dossier de la petite enfance, nécessitait au minimum un 40%. Une répartition 40%-80% entre les deux postes a été adoptée comme solution de départ, appelée à évoluer selon les besoins.

Le comité a en parallèle établi le cahier des charges des deux postes puis lancé leur mise au concours, passée au préalable par les ORP, conformément à la loi. La publication s'est faite en avril dans *La Liberté*, *La Gruyère*, les *Freiburger Nachrichten*, *Le Temps* et Artos pour le poste de coordinateur, dans les trois médias locaux pour celui de secrétaire (*La Gruyère*, *La Liberté*, *Freiburger Nachrichten*). Le délai pour les postulations au poste de coordinateur avait été fixé au 11 mai. Vingt dossiers ont été reçus (27 pour le poste de secrétaire). Les auditions des candidat.es au poste de coordinateur se sont déroulées les 18 et 19 mai – une semaine plus tard pour celui de secrétaire. Dans sa séance du 25 mai 2022, le Comité a validé le choix de Jean Godel et de Rute Ruaz et confirmé les dates d'entrée en fonction – 1^{er} août pour Rute Ruaz, 1^{er} septembre à 20% puis 1^{er} octobre à 80% pour Jean Godel.

En août 2022, Rute Ruaz a aménagé un bureau à la rue de la Condémine 22, à Bulle, dans les locaux provisoires du Musée gruérien et du Service de la culture de la Ville de Bulle, occupés dans la perspective des travaux d'agrandissement du Musée gruérien. Cette proximité physique a déjà démontré ses avantages grâce aux échanges quotidiens avec Serge Rossier, chef du Service de la culture de la Ville de Bulle. Également membre de la Commission culture d'Option Gruyère, ce dernier nous a permis d'avancer rapidement dans la bonne direction, celle d'une complémentarité fine, pragmatique et efficace entre le dispositif bullois et celui, régional, d'Option Gruyère.

Il a fallu aussi mettre en place un dispositif IT (ligne téléphonique, internet, adresses mail, hébergement des données, ordinateurs) et se doter d'un équipement mobilier avec du matériel de récupération. Enfin, ouvrir un compte bancaire à la Raiffeisen Moléson et affilier le personnel d'Option Gruyère aux assurances sociales (CIGA Bulle) et à la prévoyance professionnelle (CIEPP Bulle), avec l'aide du Comité.

En parallèle, celui-ci a obtenu la validation des statuts et du règlement des finances d'Option Gruyère par le Conseil d'Etat avant de s'assurer du respect des délais référendaires, en accord avec la Préfecture. Rute Ruaz et Jean Godel ont enfin élaboré, avec l'aide du Comité et des commissions, le **budget 2023** et tenu une séance d'explication avec la Commission financière. De même, ils ont préparé l'**Assemblée des délégués** du 21 décembre 2022.

Quant au chef de projet d'Option Gruyère Emmanuel Dayer, il a assumé le suivi avec Rute Ruaz et Jean Godel jusqu'à fin septembre. Le Comité l'a invité à un souper de remerciement le 16 novembre 2022. Emmanuel Dayer a également accepté d'intégrer la Commission culture d'Option Gruyère afin de lui faire profiter de son expérience.

NOS DOMAINES D'ACTION

LA PETITE ENFANCE

Le dossier est complexe, car il s'agit de créer un réseau offrant le libre choix aux parents et l'égalité de traitement pour toutes les structures du district – en l'occurrence pas moins de dix crèches en plus de l'Accueil familial de jour. A ce niveau, la Gruyère, avec l'ARG puis Option Gruyère dès le 1^{er} janvier 2023, fait là œuvre de pionnier à l'échelle du canton.

La Commission enfance et jeunesse s'est réunie pour la première fois le 20 avril 2022. L'occasion de faire l'historique du dossier des structures d'accueil de la petite enfance, d'abord confié à l'ARG. Un premier projet de règlement relatif à l'attribution de subventions communales a ainsi été élaboré dès 2015, après de longues discussions, y compris avec le Service de l'enfance et de la jeunesse du canton (SEJ). Une première consultation des crèches a été conduite en 2019. Puis l'ARG a attendu la création officielle d'Option Gruyère afin de lui transmettre le dossier. Mais la pandémie de Covid-19, puis les élections communales et celles à la Préfecture de la Gruyère ont retardé le processus. En 2022 toutefois, l'ARG a mis en consultation son projet de règlement et de grille tarifaire au SEJ ainsi qu'au Service des communes du canton. Elle l'a également remis aux structures et aux communes.

Le 23 juin 2022, Option Gruyère a convié les responsables des onze infrastructures concernées à une séance d'information. Sa Commission enfance et jeunesse a ensuite remis l'ouvrage sur le métier pour modifier les projets de convention et de règlement en fonction des remarques faites lors de cette séance. Ces deux documents sont actuellement en phase finale de rédaction, parallèlement à de nouveaux échanges avec le SEJ et les communes. Ce qui a convaincu Option Gruyère de repousser l'entrée en vigueur des nouvelles grilles de référence au 1^{er} août 2023.

Dès son entrée en fonction, Rute Ruaz s'est plongée dans ce dossier. Elle a notamment eu plusieurs séances avec Marie-France Roth Pasquier, présidente d'Option Gruyère, Patrick Audemars, président de la Commission enfance et jeunesse, ainsi qu'avec les membres de l'ARG impliqués dans ce dossier – Thérèse Anatra Lüchinger, Patricia Gachoud et Pascal Florio.

Dès novembre 2022, Patrick Audemars, Pascal Florio et Rute Ruaz ont rendu visite à toutes les crèches de la Gruyère. Ils leur ont expliqué la situation et son évolution prévue jusqu'à l'entrée en vigueur, en août 2023, du Règlement intercommunal relatif à l'attribution des subventions communales pour les structures d'accueil de la petite enfance ainsi que de la grille tarifaire qui servira de référence dans le district, uniformisée en sa méthode de calcul.





©Régine Gapany, 2019 |Expo OG



©Antoine Vullioud, 2019 |Expo OG

LA JEUNESSE

Durant le premier semestre 2022, la Commission enfance et jeunesse a rencontré les responsables de la **Ludothèque de la Gruyère**, une structure en proie à d'importants problèmes organisationnels. Il s'agira de trouver des solutions pérennes pour cette institution appréciée des Gruériens. Une prochaine prise de contact sera effectuée en début d'année 2023 afin de préciser les modalités de soutien d'Option Gruyère à cette association. Dans ce dossier de la jeunesse comme dans ceux de la petite enfance et de la culture, Option Gruyère a vocation à assurer la coordination des activités dans le district. Des démarches semblables sont d'ores et déjà prévues avec d'autres structures régionales actives dans ce domaine.



©Régine Gapany, 2019 | Expo OG

LA CULTURE

Dès avril 2022, la Commission culture a commencé de réfléchir aux **critères d'attribution** des contributions d'Option Gruyère aux porteurs de projets culturels, avec la volonté de les établir en complémentarité avec ceux du Service de la culture de la Ville de Bulle. Ils ont été finalisés puis avalisés début décembre par la Commission culture avant leur approbation par le Comité lors de sa prochaine séance. Sans attendre, de premières décisions ont été prises au fur et à mesure de l'arrivée des demandes (liste ci-dessous).

De premières rencontres avec des **porteurs de projets** ont été organisées afin de les entendre, mais aussi de leur expliquer notre projet et les détails de notre soutien – financier, mais aussi organisationnel (activités de conseil et de coordination). La Commission culture a notamment rencontré Philippe Esseiva, responsable du Théâtre La Malice (jeune public) le 2 juin 2022.

Dès son entrée en fonction, le coordinateur régional a initié des échanges avec le comité de l'**Association CO2** pour échafauder notre future collaboration. Il s'agit notamment de missionner la Saison culturelle CO2 en vue de faire de cette institution le vaisseau amiral du projet d'Option Gruyère, à savoir le développement de la création professionnelle dans tout le district. Un projet qui répond aux objectifs statutaires d'Option Gruyère entérinés par les 25 communes, également propriétaires de la Salle CO2. Pour rappel, notre association est désormais le contributeur principal de la Saison culturelle CO2 à hauteur de quelque 400'000 francs, sur un budget d'un peu moins d'un million de francs pour la saison 2023-2024. A ce titre, Jean Godel et Rute Ruaz ont été invités à l'assemblée générale de l'Association CO2 du 23 novembre 2022. Une association désormais indépendante des communes, dotée de son propre comité et de ses propres membres.

Concernant la **succession de Dominique Rime** à la Saison culturelle CO2, le coordinateur d'Option Gruyère, conformément aux statuts d'OG, a été intégré au processus en participant au jury (deux auditions et deux visioconférences), en novembre 2022. Un processus qui a abouti à la nomination de Jeanne-Lucie Schmutz, qui prendra ses fonctions le 1^{er} juillet 2023.

Le 1^{er} août 2022, Option Gruyère s'est vu céder, par la Ville de Bulle, la propriété et la gestion de **Bulle de culture**, le portail culturel gruérien (www.bulledeculture.ch). Dans un premier temps, il s'agira de trouver une solution au déficit récurrent du service associé qu'est **La Billetterie**, un manque à gagner estimé à quelque 20'000 francs par an par les responsables de La Gruyère Tourisme (LGT), qui accueillent ce service dans leurs locaux. Il était prévu que ce déficit soit assumé par Option Gruyère dès 2023, mais une première analyse a conduit son coordinateur à proposer une alternative à La Gruyère Tourisme afin d'intégrer une billetterie culturelle dans sa mission de base, conformément à la nouvelle donne législative en matière de rapprochement entre culture et tourisme. Jean Godel a d'ailleurs participé, le 8 septembre 2022, au colloque intitulé « Culture et Tourisme, un partenariat durable » organisé à la BCF Arena par le Service de la culture de l'Etat de Fribourg et l'Union fribourgeoise du tourisme. La confirmation largement argumentée d'une désormais pleine et entière appartenance de la culture à toute offre touristique digne de ce nom. Ce dossier est désormais entre les mains de LGT.

Dès l'entrée en fonction de ses deux collaborateurs, Option Gruyère a été invitée à participer aux séances de la **Commission culturelle de la Ville de Bulle (CCVB)**, comme le faisait auparavant Emmanuel Dayer. Une collaboration pragmatique qui doit permettre un soutien optimal des porteurs de projets, en bonne complémentarité.

De même, Option Gruyère participe depuis le début aux séances trimestrielles des **délégués culturels du canton** – représentants des services de la culture de l'Etat de Fribourg, de l'Agglo de Fribourg, de la Ville de Fribourg, de la Ville de Bulle ainsi que le coordinateur d'Option Gruyère.

Dans ce cadre, la discussion s'est poursuivie sur la mise en place d'une **plateforme culturelle cantonale**, un dossier porté par l'association fribourgeoise In Situ et basé sur la plateforme Bulle de culture. Le coordinateur d'Option Gruyère est ainsi membre du Copil de ce projet. Option Gruyère a rencontré, fin novembre 2022, l'équipe d'In Situ en vue de la signature d'une convention pour la cession à In Situ de la duplication technique et du savoir-faire acquis avec Bulle de culture par Format-z. Ce webdesigner a en effet également conçu la plateforme cantonale, qui sera lancée début 2023, en se basant sur celle qu'il avait établie pour Bulle de culture. Il est pour l'heure prévu qu'Option Gruyère garde la propriété du portail gruérien et continue de l'exploiter et de l'enrichir tant que la plateforme cantonale n'offre pas les mêmes contenus et tant que son financement n'est pas assuré à long terme.

Option Gruyère a aussi participé aux séances de la **Commission Salle CO2**, qui réunit les différents utilisateurs de la salle et l'administration du CO de la Gruyère.

LISTE DES CONTRIBUTIONS OCTROYEES EN 2022

Compagnie Szène 17

Renato Delnon, *Molière amoureux*
(Gruyères) 1 000.00 CHF

Musées en Gruyère

Nuit des musées en Gruyère 2022
(Bulle, Gruyères, Broc et Val-de-Charmey) 1 000.00 CHF

Biennale des arts fribourgeois

BAF 2022
(Salle CO2 et La Lisière) 5 000.00 CHF

Rencontre du théâtre suisse

(édition 2023, Salle CO2) 5 000.00 CHF

Total contributions 2022	12 000.00 CHF
--------------------------	---------------

LISTE DES SEANCES DES ORGANES D'OPTION GRUYERE

Assemblée des délégués (3) : 20/10/2021 (assemblée constitutive) ; 17/02/2022 (assemblée extraordinaire pour le budget 2022) ; 21/12/2022.

Comité (7) : 09/12/2021 ; 26/01/2022 ; 23/03/2022 ; 25/05/2022 ; 23/09/2022 ; 14/10/2022 ; 21/12/2022.

Commission culture (6) : 16/02/2022 ; 25/03/2022 ; 14/04/2022 (séance de travail sur les critères d'attribution des subventions) ; 13/05/2022 ; 20/09/2022 ; 12/12/2022.

Commission Enfance et jeunesse (2) : 20/04/2022 ; 23/06/2022 (présentation aux crèches du projet de règlement sur les subventions communales, du projet de convention et du modèle de grille) ; nombreuses séances avec l'ARG.

Commission financière (2) : 26/01/2022 ; 16/11/2022.

HORIZON 2023

LA PETITE ENFANCE

Il s'agira de concrétiser enfin cet audacieux projet d'un réseau offrant le libre choix aux parents et l'égalité de traitement pour toutes les structures d'accueil de la petite enfance du district. Tout doit être entériné d'ici au 1^{er} août 2023, date d'entrée en vigueur de la grille tarifaire harmonisée d'Option Gruyère et du règlement relatif à l'attribution de subventions communales. En parallèle, il faudra s'interroger sur l'opportunité de soutenir et diversifier l'offre existante pour les plus jeunes enfants en Gruyère.

*« Et puis,
qu'importe la
culture ? Quand il a
écrit Hamlet,
Molière avait-il lu
Rostand ? Non. »*

Pierre Desproges



LA JEUNESSE

Des solutions doivent être trouvées pour stabiliser des institutions régionales précieuses, mais fragiles, notamment la Ludothèque de la Gruyère. De même, des projets pourront être lancés qui devront toucher la jeunesse de tout le district.

LA CULTURE

Il y aura d'abord une politique de programmation à développer, dans et hors les murs, avec Jeanne-Lucie Schmutz, nouvelle responsable de la Saison culturelle CO2 dès juillet 2023. Et puis il faudra très vite lancer un appel à projets dont l'objectif sera de toucher l'ensemble du district. Option Gruyère doit aussi se faire connaître comme un pôle de compétences pour la mise sur pied d'activités culturelles. De même, conformément à ses statuts, elle doit favoriser la création de réseaux entre partenaires et coordonner la mise à disposition d'infrastructures et d'équipements, non seulement pour la culture, mais aussi pour l'enfance et la jeunesse de la région.

Enfin, et de manière générale, il s'agira de nouer de nouveaux partenariats financiers et d'attirer en Gruyère des financements publics et parapublics pour tous ces projets.

